

## SYNTHESE DU RAPPORT 2018

A l'aube de sa 25<sup>e</sup> année d'expertise et d'appui aux décideurs et acteurs de terrain, plus qu'un simple outil d'investigation, l'Observatoire rend compte dans son rapport 2018 des travaux de ses commissions sur des sujets qui intéressent l'ensemble de la communauté éducative et ses partenaires. Les résultats et les analyses des enquêtes, les outils mis à disposition des directions d'établissements et les propositions émises sont autant d'actions pour assurer la sécurité, l'accessibilité et la prévention des risques dans les établissements d'enseignement.

## TRAVAUX, CONSTATS ET PROPOSITIONS

### Commission « Accessibilité »

**Travaux :** Enquête sur la mise en place d'un « registre public d'accessibilité », la sensibilisation et la formation des accueillants dans les établissements du second degré. La visite d'un établissement et les auditions réalisées ont permis de rendre compte des avancées pour un « accueil » ouvert à tous.

**Constat :** *Les réponses des établissements révèlent un défaut de communication entre les acteurs concernés dans l'élaboration du « registre public d'accessibilité » à savoir, la collectivité de rattachement et les services déconcentrés de l'éducation.*

*La mise en œuvre des formations des personnels au sein de chaque établissement doit être planifiée dans le projet d'établissement et répondre à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Des formations communes aux différents personnels du lycée, qu'ils relèvent de l'Etat ou de la collectivité territoriale pourraient également être envisagées.*

### Propositions

Clarifier la répartition des compétences entre l'exploitant et le propriétaire des établissements d'enseignement dans la mise en œuvre du registre public d'accessibilité.

Assurer dans chaque académie une formation de tous les personnels concernés dans les établissements, à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

### Commission « Sécurité bâtiment et risque incendie »

**Travaux :** Enquête et évaluation sur la prise en compte des situations de handicap(s) dans l'organisation de la sécurité incendie au niveau du primaire et élaboration d'un nouveau guide sur les exercices d'évacuation incendie.

Organisation d'une journée « handicap et sécurité » au collège Jean Macé de Clichy.

**Constat :** *Les résultats montrent que la dimension du handicap, y compris temporaire, n'est pas prise en compte de manière systématique dans les écoles lors de la mise en place de consignes ou d'équipement spécifiques aux incendies.*

*Une méconnaissance des difficultés rencontrées par les personnes en situations de handicaps, de leurs besoins spécifiques et de la réglementation en cours.*

*Le manque de disponibilité des élus et/ou des services compétents lors d'une demande d'accessibilité des locaux faite par le directeur d'école.*

### Propositions

Anticiper sur la présence effective de personnes en situation de handicap lors de l'élaboration des documents utiles à leur prise en charge (registre public d'accessibilité, consignes de sécurité opérationnelles...) en y incluant les notions d'évacuation adaptée (immédiate et/ou différée).

Former les personnels Education nationale et Collectivités territoriales aux problématiques de mise en sécurité des personnes susceptibles d'être en situation de handicap.

Sensibiliser les élèves et favoriser les actions solidaires lors des exercices d'évacuation avec des personnes en situation de handicap.

## Commission « Sécurité, santé, hygiène et sports »

**Travaux** : Actualisation des Fiches Prévention de l'Observatoire dans le premier degré et réalisation d'un document synoptique « La sécurité au quotidien » qui présente les outils règlementaires utiles au chef d'établissement. Suivi de la campagne nationale de l'OQAI « Qualité de l'air dans les écoles en France : premiers résultats » et audition du CSTB.

**Constat** : *Les fiches de prévention de l'Observatoire, actualisées régulièrement ainsi que le document sur « la sécurité au quotidien » peuvent apporter une aide conséquente à tous les intervenants dans le domaine de l'éducation, de la maternelle au lycée.*

*L'obligation de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les écoles en termes de santé, d'hygiène et de bien-être à l'école est encore trop méconnue.*

### Propositions

Faciliter la diffusion des outils proposés par l'Observatoire en renforçant la publicité auprès des directeurs d'école, des chefs d'établissement et des personnels.

Inciter les collectivités et organismes propriétaires des bâtiments à se préoccuper en amont des questions liées en particulier aux risques de pollution (air, sols, eau, bruit...) et au confort de vie des élèves et des personnels dans les écoles et établissements scolaires.

## Commission « Risques majeurs »

**Travaux** : Evaluation des formations des directeurs d'écoles et personnels de direction relatives aux risques majeurs naturels et technologiques. Présentation d'exemples concrets de situations de crise rencontrées lors d'épisodes climatiques importants, ouragan Irma et inondation à cinétique rapide en Île-de-France, ainsi que des entraînements sous forme d'exercices réalisés en académie.

**Constat** : *Les réponses des établissements interrogés montrent une confusion entre le PPMS « Risques majeurs » et le PPMS « Attentat-intrusion ». Le personnel de direction souhaite être formé à la prévention des risques majeurs.*

### Propositions

Systématiser la formation au PPMS « Risques majeurs » dans la formation initiale des directeurs d'école et des chefs d'établissement.

Dispenser dans tous les plans de formation continue une formation généraliste de prévention aux risques majeurs, complétée par des formations liées aux différents aléas (zone inondable, zone cyclonique, site industriel et nucléaire, séisme...).

S'assurer que dans chaque établissement d'enseignement (premier et second degrés, public et privé sous contrat) soient réalisés au minimum un exercice PPMS « Attentat-intrusion » ET un exercice PPMS « Risques majeurs » conformément aux textes officiels en vigueur.

## Groupe de travail « Risques et sécurité » en physique-chimie

**Travaux** : Elaboration d'un document « Risques et sécurité » en physique-chimie en lien avec le groupe physique-chimie de l'inspection générale de l'éducation nationale (IGEN). Y sont traités : les risques optiques et électriques ainsi que les risques liés à la pression et à la température.

Cette brochure technique est destinée aux personnels scientifiques des établissements d'enseignement général et technique afin qu'ils puissent réaliser des activités expérimentales en toute sécurité.